

**Déclaration liminaire CGT-INRA**

La CGT-INRA partage pleinement la condamnation, la colère, et l'émotion exprimée par des millions de nos concitoyens devant les assassinats commis au siège du journal Charlie Hebdo et à Montrouge, puis porte de Vincennes. Elle exprime toute sa solidarité aux familles et proches des victimes. La population a massivement montré son aspiration à défendre la paix, la démocratie, la laïcité, les libertés, en particulier celle de la presse, en rejetant le communautarisme qui mène aux attaques racistes et xénophobes, et qui ne vise qu'à diviser pour mieux régner.

Qui peut croire qu'on pourra régler ces questions sans revenir sur la politique de destruction des services publics menée par les gouvernements qui se sont succédés, et qui ont conduit à

des déserts en termes de services à la population et à la liquidation des droits sociaux pour des pans entiers de celle-ci ? Sans mettre un coup d'arrêt à la dégradation d'un enseignement public de qualité pour tous qui permette de restaurer, quel que soit le point du territoire, les connaissances nécessaires pour mettre en échec l'obscurantisme de toute nature ? Sans prendre les mesures permettant de garantir les emplois dans le privé comme dans le public et d'ouvrir des voies d'avenir à la jeunesse ? C'est de cela dont nous avons besoin, et pas d'un « *Patriot Act* » à la française, restreignant les libertés publiques.

**Pour la CGT-INRA, apporter sa contribution à la lutte pour la justice sociale, la démocratie et la paix, c'est ainsi continuer à avancer, en toute indépendance, les revendications face à la politique anti- sociale du gouvernement, au plan général comme dans ses déclinaisons dans la Recherche Publique.** Qu'on ne compte pas sur la CGT-INRA pour appeler les salariés à faire taire leurs revendications au nom d'une « lutte contre le terrorisme » alors que les mesures négatives s'enchaînent depuis le début 2015 : Pacte de responsabilité en vigueur avec ses 50 milliards€ de coupes dans les budgets publics en contrepartie de 41 milliards€ d'exonérations de cotisations sociales pour le patronat ; Loi Macron présentée à l'Assemblée fin Janvier qui s'attaque frontalement au Code du Travail, facilite encore les procédures de licenciement, remet en cause les Prud'hommes, et restreint les prérogatives des CHSCT ; ré-affirmation du blocage des salaires dans le public et mise en avant des primes individualisées comme la PES dont nous redemandons l'abrogation,...

### **La Recherche et l'Enseignement Supérieur ne sont pas en reste.**

Nous dénonçons le fait que les décrets concernant 8 COMUE, dont celui concernant l'emblématique Paris-Saclay, soient passés en force fin décembre après avoir été rejetés par la plupart des CT d'établissements et par le CNESER. La régionalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi en marche avec les disparités qui ne pourront que s'accroître entre régions va à l'encontre de la politique nationale de recherche dont le pays a besoin. Quant à Saclay, les problèmes financiers récurrents comme l'annonce du report de la ligne de métro Versailles-Saclay au mieux à 2030 révèle la nature profondément aventuriste de l'opération dans laquelle la Direction veut quand même engager la quasi-totalité des

unités de l'Île de France avec à la clé les problèmes d'emploi pour les agents qui ne veulent pas y aller comme nos collègues de l'Unité de Génétique Végétale d'Evry l'expérimentent. Nous déplorons que le point Saclay ne soit à pas l'ordre du jour comme la CGT l'avait demandé car c'est le sort de plusieurs centaines d'agents qui est en jeu.

**La prétendue « sanctuarisation » de la recherche se révèle aussi pour ce qu'elle est.** Le renouvellement des départs en retraite, censé être garanti à raison de un pour un, ne touche de fait

qu'un peu plus d'un emploi libéré sur 2 (129 remplacements pour 203 départs). La situation de l'emploi devient de plus en plus insupportable, on en arrive « à l'os ». Nous avons ainsi près de 4 fois moins d'ouvertures de postes de chercheurs (44 vs. 139) qu'en 2009 et 5 fois moins en ITA (73 vs. 359), avec des conséquences directes sur les possibilités de promotion.

**La subvention d'Etat de l'INRA, comme celle des autres ESPT, est en nette décroissance.** Le tour de passe-passe budgétaire de décembre 2014, avec les 70 millions€ enlevés virtuellement aux universités pour leur être ré-attribués aussitôt s'est d'ailleurs traduit pour les EPST par une diminution supplémentaire, les millions enlevés aux EPST n'étant pas, eux, « virtuellement retirés ». Dans le même temps, les autres sources de financements, ANR, Région/CPER et Europe, se

tarissent. On mesure ainsi l'impasse de la politique du « tout financement par projet », largement prônée par la DG. Cela nous amène droit dans le mur, la majorité des unités INRA se posant désormais la question des moyens de base indispensables à leur pérennité. De plus, la DG en rajoute en se refusant à remettre en cause sa politique d'appels d'offres internes avec les métaprogrammes, sans compter les fonds détournés pour financer l'IAVFF ou Saclay.

**La CGT-INRA estime que l'attribution pour toutes les unités d'une part-chercheur a minima de 20.000€ devient une absolue nécessité. Nous proposerons à ce Comité Technique de condamner ce budget et de s'adresser à tous les agents de l'INRA.**

Sur ce point, nous sommes d'ailleurs troublés quant au retard pris dans la publication des résultats des CAPN de Décembre concernant l'avancement et la mobilité des ITA. Cela aurait-il à voir avec des économies budgétaires de bout de chandelle ?

**Pour conclure, ce CT est le premier après les élections de Décembre. Le bilan que nous tirons de la mandature précédente est celui d'un fonctionnement de cette instance comme « chambre d'enregistrement », dont la Direction n'entend prendre en compte l'avis que lorsque cela l'intéresse, mais le plus souvent y passe outre, voire a déjà pris la mesure avant de demander l'avis du CT comme nous aurons l'occasion de le voir durant cette séance. La CGT-INRA n'entend pas cautionner un tel fonctionnement, et en tirera éventuellement toutes les conséquences s'il perdure.**

**Venez renforcer un syndicat de luttes :**

**Adhérez à la CGT !**



**Syndicat National CGT-INRA** RN 10 – Porte de St Cyr 78210 Saint Cyr l'Ecole Tél : 01.39.53.56.56 Fax : 01.39.02.14.50  
Mail : [cgt@inra.fr](mailto:cgt@inra.fr) Sites internet : <https://intranet.inra.fr/cgt/> et <http://www.inra.cgt.fr/>